

**L'Allocation Universelle**  
**Inconditionnelle proposée pour la**  
**Belgique par le Mouvement Citoyens**  
**Libres.**

**M**OUVEMENT  
**C**ITOYENS **L**IBRES

---

René Hoeymakers  
31/05/2017

Avant toute chose, nous vous invitons à visionner cette conférence de Yannick Roudaut (France) qui explique pourquoi le Mouvement Citoyens Libres en Belgique, comme de nombreuses personnes et partis politiques naissants de par le monde, en vient à vouloir changer le paradigme.  
<https://www.youtube.com/watch?v=T6LODGLPR5U>

Le MCL place cette allocation universelle (AU) comme deuxième pilier de la campagne des citoyens pour reprendre le pouvoir selon les besoins humains et nous rendre notre dignité.

Pourquoi seulement le deuxième pilier et non le premier puisqu'il s'agit d'une urgence humaine pour des millions d'entre nous?

Pour pouvoir gérer les finances d'une nation en ce sens, celle-ci doit avoir l'autonomie de sa gestion financière.

L'Union Européenne, ses règles et ses traités divers ne permettent pas de déroger à un système financier imposé et pourtant à bout de souffle, quasi identique pour tous les membres de cette Union.

La sortie de l'U.E grâce à la mise en application de l'article 50 du traité de Lisbonne est donc la seule solution légale qui s'offre à tout pays membre de l'Union pour sortir de cette spirale

économique qui, depuis le départ, nous entraîne indubitablement vers la pauvreté citoyenne.

Pour info: Article 50 du Traité de Lisbonne :

[http://eur-lex.europa.eu/summary/glossary/withdrawal\\_clause.html?locale=fr](http://eur-lex.europa.eu/summary/glossary/withdrawal_clause.html?locale=fr)

La mise en application de ce nouveau système tout à fait viable entraînera plusieurs très grands changements en parallèle.

De prime abord, ces changements peuvent paraître effrayants mais ils sont pourtant tout à fait réalisables et bénéfiques.

Il suffit d'un minimum de volonté du monde politique et de l'acceptation des citoyens de sortir de nos habitudes qui induisent la peur du changement.

(Allocation universelle – réduction/redistribution du travail - taxation très différente et nettement moins coûteuse pour les citoyens)

MOUVEMENT  
CITOYENS LIBRES

## Définitions et motivations.

(Source : [www.larousse.fr/dictionnaires/francais](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais))

**Allocation :** « Prestation servie à une personne pour faire face à un besoin. »

Faire face à un besoin est assez équivoque dans le système financier actuel, dans la vie de tout le monde.

Il faut se rendre compte que beaucoup trop de citoyens se trouvent sous le seuil de pauvreté réel.

Les chiffres annoncés ci et là pour déterminer ce seuil de pauvreté sont le résultat de statistiques malmenées à travers des formules bien compliquées et trop généralistes à la fois.

Ces statistiques reprennent les revenus de tous les citoyens en y incluant les plus hauts (très gros, voir indécents) revenus représentatifs d'une infime part de la population.

Ces plus hauts revenus font grimper le « salaire moyen brut » pour définir un « revenu médian » que finalement bien trop peu de gens atteignent un jour.

Ceci en prenant aussi en compte les personnes exclues bien plus nombreuses qui n'ont droit à rien ou à très peu car ce ne sont pas des revenus du travail proprement dit, ce qui fait logiquement diminuer encore ce « revenu médian » !

Le revenu minimal pour vivre à la limite de la dignité en 2017 en Belgique se situe autour des 1450 € nets mensuels pour n'importe quel citoyen. (Alimentation, santé, loyer, énergies, ...)  
Inutile de se voiler la face avec des « calculs d'apothicaire » qui tendent à démontrer le contraire.  
L'expérience par le vécu d'une grande fraction de la population est sans équivoque.

**Universelle :** « Qui s'applique à tous les cas »

L'universalité est la condition sine qua non puisqu'il s'agit de la redistribution de la richesse d'une nation et non d'un revenu au sens propre.

Cette richesse est générée par TOUS les citoyens à leur échelle, puisqu'ils participent tous à l'économie de la nation d'une manière ou d'une autre par leurs dépenses et leur consommation, aussi grandes ou petites soient-elles.

Cette richesse doit être redistribuée à parts égales à tout citoyen majeur. Ce principe d'équité est indiscutable.

Nos générations passées et actuelles ont toutes, à différents niveaux, participé à la création de cette richesse nationale sans condition de statut particulier.

Du citoyen, de l'exclu du système en passant par l'indépendant, le travailleur, le cadre ou le chef d'entreprise, etc. tout citoyen dispose du droit de participer au bénéfice d'une part de la richesse de la nation.

**Inconditionnelle :** « Qui se soumet sans discussion aux décisions de quelqu'un d'autre, d'un parti, d'un mouvement ; qui est partisan sans réserve de quelque chose ou de quelqu'un. »

Sans condition, veut dire « automatiquement » sans justification, sans cadre sélectif sur base individuelle.

L'Allocation Universelle se substitue uniquement aux revenus du chômage, du CPAS, du RIS qui sont les revenus octroyés aux personnes pour lesquelles le marché de l'emploi n'est pas accessible pour le moment.

Le Mouvement Citoyens Libres place en avant cet objectif avec, pour seul cadre, l'âge de la majorité légale et l'inscription obligatoire au Registre National Belge.

**Limite territoriale :**

Pour ceux qui ne figurent plus dans le Registre National Belge mais vivent toujours sur notre territoire, pouvant justifier qu'ils font partie de ce peuple, de cette nation (sdf et autres exclus du système) nous prévoyons bien entendu de les réintégrer à juste titre.

En ce qui concerne les demandeurs de citoyenneté belge, les règles d'admission au territoire restent inchangées et tant que cette citoyenneté n'est pas établie ces personnes ne bénéficient pas de l'Allocation Universelle.

Les mesures actuelles d'assistance aux réfugiés humanitaires restent d'application selon la législation en vigueur en attendant une éventuelle régularisation ou un retour au pays.

**La limite d'âge :**

Les mineurs d'âge ne sont pas concernés par l'AU, ils bénéficient des allocations familiales qui pourront être adaptées aux réels besoins d'éducation.

Au-delà de 18 ans, le jeune bénéficie de l'AU pour payer les études de son choix ou démarrer sa vie professionnelle, par exemple.

## **Les mesures envisagées en parallèle de cette Allocation Universelle.**

### Réduction – redistribution du travail.

Le plein emploi n'existera jamais plus. Cette constatation s'argumente encore mieux en raison des énormes progrès de la technologie qui avance à grand pas vers la robotisation, l'automatisation et l'informatisation de tout ce travail pour lequel l'humain n'est plus rentable et/ou nécessaire.

Il y a déjà 1.600.000 personnes disponibles sur le marché de l'emploi pour seulement 76.000 postes vacants en 2016 et ce triste chiffre est en constante augmentation.

La répartition du travail, après l'introduction de l'Allocation Universelle, se traduira par le passage d'un temps plein de 38h semaine à un équivalent temps plein de 19h semaine.

Cette mesure n'est cependant pas contraignante : Chacun restera maître de son parcours professionnel, selon ses desiderata personnels.

Celui qui veut continuer « à gagner plus » en travaillant à 38h/sem, aura ce droit.

Celui qui ne veut pas travailler du tout en se contentant d'une AU, le peut également.

Celui qui veut réduire son temps de travail, le peut aussi.

Celui qui veut créer son entreprise le peut également.

Ceci sans limite dans le temps et sans statut définitif.

Il y aura évidemment des négociations nécessaires afin d'adapter cela à tous les niveaux sectoriels.

Les revenus du travail devront garder leur taux horaire salarial actuel.

Ceux-ci seront simplement réduits proportionnellement au temps de travail choisi en contrepartie mais l'Allocation Universelle couvrira largement la partie de revenu investie dans le profit du temps de vivre. (Exemples « familiaux » plus loin dans ce dossier.)

## **Les détracteurs de cette Allocation Universelle et leurs contre-discours.**

Qui sont ces détracteurs ?

Les gouvernants actuels, les syndicats, les lobbys financiers, les multinationales, les banques et malheureusement certains citoyens ayant peur du changement ...

Mais pourquoi ?

Les trop nombreux gouvernants y perdront leur pouvoir et leurs « places en or ».

Les syndicats, car ils ne se trouveront plus en position de pouvoir. Leur rôle actuel ne sera plus si important, ils perdraient par conséquent un énorme bénéfice financier généré par les cotisations des membres. (400 Millions d' € en 2004... - les chiffres actualisés sont indisponibles)

Les lobbys financiers car ils perdront un énorme volume de bénéfices en étant taxés comme tout le monde. Cela n'empêche certes pas de faire de plantureux bénéfices, mais ils sont gourmands !

Les multinationales car leur maîtrise des marchés demandera une réelle et profonde étude de leur potentiel commercial.

Celles-ci vont être confrontées à un réel changement de leur zone de chalandise : en effet, la taxation à laquelle ces grands groupes financiers peuvent encore échapper, sera remise en question.

D'autre part, la majoration du pouvoir d'achat des citoyens entrainera une refonte complète et coûteuse de leurs systèmes de distribution et un dédoublement de ceux-ci en rapport avec les pays n'adoptant pas encore le principe de taxation sur la transaction financière et la redistribution de la richesse.

Cependant, tout comme certains pays de l'Union Européenne tels l'Irlande, qui ont vu s'implanter sur leur territoire pléthore de multinationales diverses grâce à un taux d'imposition minime, il est plus que probable que le niveau ridiculement bas de la taxe sur les transactions financières de 0,11% qui sera d'application en Belgique, attirera de nombreuses sociétés étrangères avec les conséquences positives pour l'emploi que l'on peut imaginer.

Beaucoup de citoyens sont dubitatifs sinon réfractaires à un changement radical.

Ceci s'explique par la psychologie de la peur du changement.

Nous avons tous été éduqués dans ce même système désuet, nous y avons nos habitudes, notre zone de confort souvent « rabaissée » selon nos moyens.

Par le terme changement, il faut entendre et voir le positif, seule manière d'aborder le POSSIBLE d'un « autrement » et de plus, cesser de croire ce que les médias retransmettent comme informations (ou pas) édictées par un système en place mais en pleine perte de vitesse et de pouvoir qui reportera toujours « le déficit » et « la faute » sur le citoyen pour se renflouer.

## **Les avantages incontournables d'une introduction de l'Allocation Universelle.**

### Au point de vue de la vie sociale :

- Réduction possible du temps de travail pour tous en favorisant la vie de famille, les passions, le bien être.
- Élimination des clichés et statuts réducteurs ou diviseurs concernant le chômeur, le bénéficiaire d'un CPAS ou RIS.
- Éradication à la base de la pauvreté par l'accès à une vie digne, le logement et les besoins.
- Restitution à nos anciens d'une possibilité de vie digne, d'un repos compensatoire bien mérité durant leur retraite.

### Au point de vue socio-professionnel :

- Fin du travail au noir : le travail n'étant plus taxé, on travaillera dans le respect des règles pour des questions d'assurabilité. (accidents de travail, période de maladies couvertes, maladies professionnelles...)
- Par cette réduction du temps de travail, augmentation des emplois disponibles et création de nouvelles entreprises et statuts indépendants. (Créativité libérée et relance des commerces et producteurs locaux)
- Meilleur accès aux coûteuses études supérieures ou autres formations pour les jeunes et moins jeunes qui le souhaitent.
- Ouverture au choix de son emploi qui ne sera plus imposé par la Loi.
- Abolition de l'épée de Damoclès au-dessus de la tête du travailleur « qui doit garder son job pour payer ses factures ».
- Offre d'un réel avenir aux jeunes qui auront une pléiade de choix qui s'offre à eux. La relance économique et la possibilité financière de créer sa propre entreprise sans mettre en péril sa dignité en cas d'échec seront les moteurs de la nouvelle génération.
- L'opportunité de pouvoir se débarrasser de ces jobs ennuyeux et/ou difficiles physiquement ou psychologiquement. Laisser le choix aux entreprises d'investir librement dans la robotisation, l'automatisation et l'informatisation pour remplacer ces jobs ennuyeux et difficiles. Les emplois ingrats et souvent mal payés mais incontournables dans notre société pourraient être revalorisés aussi grâce aux moyens financiers acquis.
- Fin de ces pléiades de mesurètes « pour favoriser le travail » qui rendent l'accès à l'emploi encore plus compliqué et qui dé-servent finalement le futur travailleur.

### Au point de vue économique :

- Augmentation considérable du pouvoir d'achat. L'économie à grande vitesse et les échanges économiques augmenteront, contrairement au système en place.



- Réduction de la fraude fiscale car il n'y aura plus d'imposition à éluder.
- Diminution drastique des frais de fonctionnements administratifs de la nation par la rationalisation d'institutions coûteuses devenues obsolètes dans plusieurs de leurs fonctions actuelles.
- Fin de la ségrégation des « plus faibles » par la jalousie née du sentiment d'être floué sur ses taxes par les « profiteurs ».
- Une restructuration sera mise en place automatiquement pour toutes les institutions nébuleuses telles que les multiples intercommunales qui ne servent pas la population.

Au point de vue environnemental :

- Le bénéfice potentiel de temps pour un retour à la production individuelle de denrées alimentaires de qualité « du jardin ».
- Possibilité de diminution des importations de fruits, légumes et autres élevages de viandes etc. par la renaissance de petites entreprises locales, diminution de l'empreinte carbone par la consommation de carburants moindre dans les transports par avion, bateau ou camions, ainsi que l'utilisation de pesticides et biocides.
- Le commerce local ne nécessite pas de conditionnements et emballages chers et compliqués; fortement réduits, ceci diminue de facto drastiquement le volume énorme des déchets ménagers.
- Le déclin actuel de la grande distribution, déjà en cours par les effets du e-commerce et la diminution de la concentration de divers commerces de détail dans de grands centres, sera d'autant plus bénéfique à la renaissance des commerces locaux : réduction des transports routiers par camions et des trajets en voiture pour les courses du ménage.

En résumé :

- Redistribuer la richesse de la nation est le meilleur système de solidarité entre tous les citoyens de la nation.
- Rendre le respect total et possible des Droits de l'Homme et de la Constitution de Belgique pour toutes les femmes, tous les hommes et tous les enfants.

## **Le financement de l'Allocation Universelle couplée à une taxation inversée.**

La méthode de financement différent n'est pas neuve.

Etudiée depuis les années '70 par divers économistes de renom, cette méthode a déjà fait de très nombreux convaincus dans le monde de la finance.

Citons par exemple les travaux de Simon Thorpe en France et dernièrement l'étude de Marc Chesney en Suisse.

Tous sont d'accord sur le fond de ce système, chacun y apportant quelques variables dans le modus operandi.

Exposé de Simon Thorpe:

<https://www.youtube.com/watch?v=jSEiMVQAIY4>

Interview de Marc Chesney:

<https://www.letemps.ch/economie/2015/06/26/une-taxe-transactions-financieres-pourrait-replacer-impots-actuels>

La taxation sur le travail ne suffit plus aux états pour parvenir à un budget positif, ceci couplé à un endettement colossal et grandissant.

Le travail n'est pas la seule option qui génère de la richesse. C'est ce qui a motivé ces divers économistes à réfléchir à une autre méthode.

La richesse d'une nation est le fruit de la contributions de TOUS les citoyens, quelle qu'en soit la part de chacun à son niveau.

Si l'on part du principe de besoin de taxation sur la richesse, quelle meilleure méthode dépasserait celle de la taxation sur les transactions financières ? Cette taxation qui remplacerait TOUTES les taxes actuelles. (IPP, TVA, bref... TOUT!)

Ceci équivaut à comprendre que le salaire brut devient net, que la TVA disparaît tout comme la taxe « tv », les taxes sur l'automobile, celle qui grève l'héritage... etc. Tant il y en a !

Comment donc produire la recette nécessaire pour qu'un état puisse continuer de fonctionner ?

Partons de ce juste principe de taxation sur la transaction financière.

Plus vous gagnez, plus vous dépensez. C'est exactement l'inverse de la situation présente et passée. L'argent qui circule est une économie qui fonctionne. C'est toujours bien selon l'objectif initial de la création de la monnaie.

Sur ce principe dans ce nouveau système, pour un achat de 100 € la taxe représentant 0,11% sur la transaction que vous effectuez, vous déboursez 100,11 € et ce contrairement au système actuel, où pour la même dépense, vous déboursez 121,00 €  
(Ceci sans développer ce qu'il faut laisser à l'Etat avant d'avoir ces 100 € nets à dépenser!)

Les montants ainsi générés sur chaque transaction financière à tous les niveaux permettront d'engranger plus de 200% des recettes actuelles pour les caisses de l'Etat.  
Ceci financera largement l'Allocation Universelle pour tous, ainsi que toutes les dépenses actuelles de l'Etat.

Ce taux de base, calculé sur les chiffres des dernières années, sera variable selon les besoins de fonctionnement de l'Etat et des besoins des citoyens mais ne pourra jamais atteindre le niveau de la taxation actuelle. Bien loin de là !

Imaginons un seul instant que les citoyens aient besoin d'une AU de 2000 €, ce serait tout à fait finançable en modifiant très légèrement ce taux de taxation sur les transactions financières.

Refinancer l'enseignement, les infrastructures routières, la justice, les énergies, les transports en commun, etc. devient donc tout à fait possible et à court terme.

Quels que soient les besoins de financement de l'Etat, nous resterons toujours très largement sous le seuil des 21% de TVA en se rappelant que toutes les autres taxes auront disparu et que notre pouvoir d'achat sera quasi doublé!

## Données de calcul de faisabilité de l'Allocation Universelle de 1500 €/mois à vie à partir de 18 ans.

Se rappeler que ces chiffres varient d'une année à l'autre mais que la marge d'erreur est énorme pour compenser ces variations ; par sécurité, il faut aussi garder la variabilité possible du taux de TTF selon les besoins de financement.

Valeur totale des transactions financières taxables en Belgique pour 2010:

414.772.000.000.000 \$ => 385.388.088.992.600 €

Taux de change au 29/03/17 : 1 \$ = 0,929156 €

(Source : BIS 2010 / Simon Thorpe.)

Une taxe sur toutes ces transactions financières à hauteur de 0.11% donne une recette de:

423.926.897.900 €

(Travaux de Simon Thorpe – G-B / France : <https://www.youtube.com/watch?v=jSEiMVQAIY4>)

(Etude de Marc Chesney -Suisse : <https://www.youtube.com/watch?v=1HJ38scn7PE> )

Dépenses totales de l'Etat belge pour 2015:

221.018.500.000 €

(Source : <https://www.nbb.be/doc/dq/f/dq3/histo/sfb16iv.pdf> – Page 111.)

Financement de l'Allocation Universelle:

Population belge de plus de 18 ans au 1er janvier 2016:

8.982.059 personnes.

(Source : <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/agesexe/popbel/> )

Montant de l'Allocation Universelle de 1500 €/mois à financer.

$8.982.059 \times 12 \times 1500 = 161.677.062.000$  €/an

Calcul total :

Recettes de l'Etat	+423.926.897.900 €
Dépenses de l'Etat:	-221.018.500.000 €
Financement AU:	-161.677.062.000 €
Financement de la dette UE:	0 €
<b>Total restant:</b>	<b>= 41.231.335.900 €</b>

Qui ose encore dire que les nations européennes sont pauvres, affaiblies, endettées ?

Tout n'est qu'une question de volonté politique par les citoyens eux-même!

## Quelques exemples types de finances mensuelles des ménages pour comparer.

Il y a actuellement tant de cas différents... A vous de calculer facilement votre situation future.

Pour rappel, le seuil réel de pauvreté se situe aux environs de 1450 €/m

Personne isolée au travail :

Exemple de revenu moyen du travail: 1500 € pour 38h/sem

Avec AU et réduction du temps de travail à 19h/sem:

Revenus du travail : 750 €

Allocation universelle : 1500 €

Total : 2250 €

Personne isolée non active :

Exemple de revenu moyen de remplacement: 1100 €

Avec AU au lieu du revenu de remplacement:

Allocation Universelle : 1500 €

Total : 1500 €

Ménage de 2 personnes dont 1 seule travaille :

Revenu 1 du travail : 1500 €

Revenu 2 (Pers. exclue) : 0 €

Total : 1500 €

Avec AU et réduction du temps de travail à 19h/sem:

Revenu 1 du travail : 750 €

Revenu 2 (Pers. Exclue) 0 €

AU 1 1500 €

AU 2 1500 €

Total 3750 €

Ménage de 2 personnes dont 2 travaillent 38h/sem :

Revenu 1 du travail :	1500 €
Revenu 2 du travail :	1500 €
Total :	3000 €

Avec AU et réduction du temps de travail à 19h/sem:

Revenu 1 du travail :	750 €
Revenu 2 du travail :	750 €
AU 1	1500 €
AU 2	1500 €
Total	4500 €

Chaque cas étant personnel, on peut imaginer ce qu'on veut de sa vie.  
Délaisser son travail en partie (ou pas) pour vivre, redistribuera le travail.  
La redistribution de la richesse d'une nation est positive pour tous, peu importe la situation.

Ensemble, nous pouvons instaurer le changement.

N'oublions jamais que seule « L'Union fait la Force »



[www.m-c-l.be](http://www.m-c-l.be)